

la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NIMES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur (L24036093)

## Ventes de fonds



Suivant ASSP en date du 19/01/2024 enregistré le 24/01/2024 au SIE de NIMES 1, dossier 202400005692, référence 3004P01 2024 A 00294, la société **GCI SUD** (SAS au capital de 10.000€, sis au 5A chemin de Saint Caprais- 30210 Castillon du Gard, RCS NIMES 820 856 292), a cédé à la société **ETS BAUGEY** (SAS au capital de 1.000€, sis au 8, rue du Cirque Romain - 30900 NIMES, RCS NIMES 901 965 269), un fonds artisanal de travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation sis et exploité 5A Chemin de Saint Caprais - 30210 CASTILLON DU GARD, comprenant les éléments incorporels moyennant le prix de 40.000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 19/01/2024. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 8, rue du Cirque Romain - 30900 NIMES. (L24049029)

## Additifs - Rectificatifs

RECTIFICATIF Suite à l'annonce parue dans le journal LE REPUBLICAIN D'UZES du 04/01/2024, concernant la SCI BOURDALOUE il y lieu après " DENOMINATION " de remplacer " BOURDALOUE " par " NIMES BOURDALOUE ". (L24043235)

## Tribunal de commerce de Nîmes

### Autre jugement, dépôt, ordonnance du 22/09/2023

Numéro greffe : 2023RJ0129 En date du : 22/09/2023 Dépôt de l'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L644-4 du code de commerce établi par le liquidateur dans la procédure suivante : **SAS I.F.T.P.** 2 impasse DU BONNELI Russan 30190 SAINTE-ANASTASIE 2015B01068 811 994 730 RCS Nîmes Liquidateur judiciaire : Maître JULIEN Pierre 3 boulevard Amiral Courbet BP 10001 30006 NIMES Cedex 4 Tout intéressé peut contester ledit état devant le Juge Commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC de cet avis. Juge commissaire: ROSENFELD Jacques (L24050833)

### Autre jugement, dépôt, ordonnance du 28/12/2022

Numéro greffe: 2022RJ0274 En date du : 28/12/2022 Dépôt de l'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L.644-4 du code de commerce établi par le liquidateur dans la procédure suivante : **SAS EEFM** 26 rue Basse 30200 CODOLET 2021B01517 899 690 796 RCS Nîmes Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me TORELLI Frédéric 29 rue des Lombards 30000 NIMES Tout intéressé peut contester ledit état devant le Juge Commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC de cet avis. Juge commissaire: GLEYSE Thomas (L24050856)

### Autre jugement, dépôt, ordonnance du 30/01/2024

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 30/01/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de : **SAS MD PROJETS OCCITANIE** Société par actions simplifiée au capital de 7000 EUROS chemin de Peyraube 30130 PONT-SAINT ESPRIT 848 027 181 RCS Nîmes liquidateur judiciaire : SELARL SBCMJ 22 rue Taisson 30100 ALES Juge-commissaire: Madame MEIGNEN Patricia Juge-commissaire suppléant: Madame CALMELS Cécile (L24050893)

### Autre jugement, dépôt, ordonnance du 31/01/2024

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 31/01/2024 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de: **SARL BALMASSIERE** Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros 987 chemin du Sablas 30700 Montaren-et-Saint-Médiers Installation sanitaire et électrique, l'entretien, la réparation de ces installations, la vente de matériels et accessoires s'y rapportant. 310

775 861 Liquidateur judiciaire : JULIEN Pierre 3 boulevard Amiral Courbet BP 10001 30006 Nîmes Cedex 4 Juge-commissaire : Monsieur JULLIAN Fabien Juge-commissaire suppléant : Madame CALMELS Cécile Date de cessation des paiements : 01/07/2023 Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce (L24050832)

### Jugement de clôture du 31/01/2024

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 31/01/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif De **SARL IMMEO IMMOBILIER - UZES** Activité : syndic de copropriétés, gestion immobilière, locations saisonnières et touristiques, transactions sur immeubles et fonds de commerce, décoration et design intérieur, maîtrise d'œuvre et toutes prestations et services rattachés au secteur immobilier Anciennement: 68 boulevard Gambetta 30700 UZES 804 694 727 RCS Nîmes (L24050902)

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 31/01/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif De **SARL SALOME** Activité : l'importation, la fabrication, l'exportation, la vente en gros et au détail de meubles, tous articles et objets relatifs à la décoration, l'aménagement, l'art de la table. Anciennement: 150 avenue De Grand Angles ZAC GRAND ANGLÉS 30133 LES ANGLÉS 453 599 508 RCS Nîmes (L24050896)

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 31/01/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif De **SARL HR VIGNES SERVICES** Activité : Complantation et palissage de vignes, toutes prestations Viticoles Anciennement: 468 rue DU 8 MAI 30130 PONT-SAINT-ESPRIT 853 442 424 RCS Nîmes (L24050802)

### Jugement d'ouverture du 30/01/2024

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 30/01/2024 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire immédiate sur résolution de plan à l'égard de : **SARL ETS BAS-TIDON GERARD** Société à responsabilité limitée au capital de 6500 EUROS lieu-dit les Gousats C.D 124 30190 SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES Commerce de quincaillerie, droguerie, peinture, produits et articles de jardin, de jardinage et accessoires. 321 458 143 liquidateur judiciaire : JULIEN Pierre 3 boulevard Amiral Courbet BP 10001 30006 NIMES Cedex 4 Juge-commissaire : Monsieur HUGUES RAYMOND Juge-commissaire suppléant : Madame BANCEL Marie-France Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce (L24050886)

### Jugement d'ouverture du 31/01/2024

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 31/01/2024 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **SARL SEL IMMO** Société à responsabilité limitée au capital de 6000 EUROS 25 rue de la République 30400 VILLE-NEUVE-LES-AVIGNON Transactions immobilières, agence immobilière, marchands de biens 518 265 962 mandataire judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Me TORELLI Frédéric et Me CHOQUET Charles 29 rue des Lombards BP 51050 30014 NIMES Cedex 1 Juge-commissaire : Madame MEIGNEN Patricia Juge-commissaire suppléant : Madame BANCEL Marie-France Date de cessation des paiements : 01/01/2023 Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce (L24050815)

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 31/01/2024 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de: **SARL BALMASSIERE** Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros 987 chemin du Sablas 30700 Montaren-et-Saint-Médiers Installation sanitaire et électrique, l'entretien, la réparation de ces installations, la vente de matériels et accessoires s'y rapportant. 310

## MARCHÉS PUBLICS

Gard



### Avis d'appel public à concurrence

Procédure adaptée ouverte Services

Acheteur :

**MAIRIE D'UZES**

30701 UZES CEDEX

Contact : VIALA Sylvain

email : marches.publics@uzes.fr

Tél : 04.66.03.47.40

SIRET : 21300334600011

Documents de la consultation, sur le Profil acheteur :

[https://mairie-uzes.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_15757\\_994406.html](https://mairie-uzes.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_15757_994406.html)

Identifiant interne de la consultation : S.2024.02-002

Objet : **ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE PORTANT SUR LA DESINFECTIION LARGE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VOIRIE/RESEAX - UZES (30)**

CPV principal : 90921000 - Dératisation, désinsectisation

Description succincte du marché :

Le marché régi par la présente consultation est un marché de Fournitures Courantes et Services à bons de commande, sous la forme d'un accord cadre portant sur :

- La dératisation (rats, souris, mulots et surmulots),
- La désinfection avec ou sans nettoyage spécifique de certaines parties d'immeubles communaux,
- La démoustication, (avec autorisation préfectorale),
- L'élimination de tous insectes volants, rampants, ou autres variétés d'hyménoptères,
- L'élimination des nids (rats et insectes) dans les bâtiments communaux et scolaires, et du pourtour des bassins et des réseaux humides (assainissement et pluvial) de la Ville d'Uzès,
- L'éliminations des nids de frelons asiatiques en hauteur dans le patrimoine arboré de la Ville,
- La régulation des populations des pigeons ou autres volatiles, par des campagnes ponctuelles d'effarouchement.

Lieu principal d'exécution du marché :

Ensemble des bâtiments communaux - 30700 UZES

Durée du marché : 12 MOIS

Valeur estimée HT du besoin : 160.000 €

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Condition de participation :

Capacité économique et financière :

- Déclaration sur l'honneur que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales
- Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant le service auquel se réfère le marché réalisé au cours des trois dernières années.

Capacités techniques et professionnelles :

- Déclaration indiquant les moyens humains, l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de la prestation,
- Liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire,
- Certificats de qualifications professionnelles dont la preuve peut être apportée par tous moyens.

En l'occurrence, le candidat devra justifier d'un agrément Certiphyto, Certibiocide et à compter du 1er janvier 2024, de la certification CEPA.

- Une preuve d'inscription sur un registre professionnel.

- Les candidats non établis en France doivent fournir des documents équivalents ; accompagnés d'une traduction en français par un organisme certifié.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis :

Jeudi 29 février 2024 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

A - Valeur technique : 55 %

Au vu du mémoire technique rempli par le candidat

A1/ Qualifications des personnes (CV, casier judiciaire) susceptibles d'être affectées à la prestation : 30 points

A2/ Méthodologie et plan de localisation des appâts : 25 points

A3/ Modalités de passages de contrôles suite aux interventions (le nombre, les délais) : 20 points

A4/ Moyens mis en œuvre pour la gestion des déchets et leur traitement : 15 points

A5/ Un rapport type auprès des Services Techniques à la suite des interventions : 10 points

B - Prix : 35%

B1/ Prix global et forfaitaire :

Le prix global et forfaitaire annuel mentionné dans l'acte d'engagement : 50 points

B2/Prix unitaires/ prestations ponctuelles et exceptionnelles :

(selon BPU) :Ce critère sera apprécié à partir d'un DQE non-communicué.

Les prix composants ce chantier seront représentatifs des prestations exécutées couramment au titre des prestations ponctuelles et exceptionnelles : 50 points

C - Délais d'intervention : 10

C1/ Planning d'intervention par zones : 40 points

C2/ Temps de réactivité en cas d'urgence (infestations, nids de guêpes, désinfection,...) : 60 points

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 30 Janvier 2024

(MP30709)



## Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée Fournitures

**HABITAT DU GARD - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT**

Direction des Finances et de la Commande Publique

92 Bis Avenue Jean Jaurès

BP 47046

30911 NIMES CEDEX 2

Tél : 04 66 62 81 00

SIRET 27300001800013

Référence acheteur : 2024-18-ND

L'avis implique l'établissement d'un ACCORD-CADRE

Objet : **MARCHE DE FOURNITURE D'ENVELOPPES AVEC LOGO, DE PAPIER FORMAT A4 AVEC LOGO, DE CARTES DE VISITE ET DE CARTES DE CORRESPONDANCE POUR LES BESOINS D'HABITAT DU GARD**

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % La valeur technique

40 % Le bordereau de prix unitaires valant bordereau d'analyse

Remise des offres :

Lundi 26 février 2024 à 11 h 30 au plus tard

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<http://habitat-du-gard.marches-publics.info>

Envoi à la publication le : 05/02/2024.

(MP30929)

## URBANISME

Gard



### Commune de CASTILLON DU GARD APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Par délibération n° D09\_2024 en date du 23 janvier 2024, le conseil municipal de CASTILLON-DU-GARD a approuvé le plan local d'urbanisme sur son territoire.

La délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 30 janvier 2024 et peut être consultée.

Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé est à la disposition du public en mairie de Castillon du Gard aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures). (EP30809)



### COMMUNE DE TORNAC Prescription de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 26 janvier 2024, le Maire de Tornac a prescrit la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme sur son territoire.

Les modalités de concertation suivantes ont été définies :

Une rencontre préalable avec les propriétaires des parcelles concernées.

L'organisation d'une réunion publique.

La réalisation d'une note de synthèse relative au projet de première modification du PLU de Tornac diffusée sur le site internet : <http://www.tornac.fr/>

Cet arrêté peut être consulté en mairie de Tornac

(EP30883)

## Vous êtes un professionnel du droit ?

Besoin de vous concentrer sur votre cœur de métier ? Gagnez en productivité en confiant vos formalités juridiques et annonces légales à nos équipes ou à nos outils digitaux.

### Découvrez nos services :

- Annonces légales
- Formalités juridiques

Legal digital

ANNONCES & FORMALITÉS

ANNONCES LÉGALES

04 91 13 66 44